

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2081

présenté par
Mme Bareigts, rapporteure

ARTICLE 62

À la fin de la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« son habilitation »,

les mots :

« l'habilitation mentionnée au premier alinéa du présent I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.